

JUILLET 2021



N° 14



Le petit lafittois

Mairie de Lafitte-Vigordane

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

lafitte-vigordane@wanadoo.fr ♦ www.lafitte-vigordane.fr

Édito du maire



Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

Les mois passés ont été difficiles et je veux, en vous présentant ce nouveau bulletin municipal, avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été touchés par la covid, que ce soit dans leur

santé ou dans leur activité professionnelle.

Le recul de l'épidémie, et les beaux jours qui sont de retour, laissent entrevoir un été plus convivial, plus festif et un redémarrage de nombre de services :

- à l'entrée du village, la pizzeria a commencé son activité, tout comme l'ostéopathe et la psychologue. L'épicerie, la sage-femme et la orthophoniste vont suivre ;
 - au centre du village, le restaurant le 26Lafitte est à nouveau ouvert les midis et le vendredi soir, pour commencer ;
- Evidemment, nous comptons sur tous les Lafittois pour faire vivre nos commerces et leur permettre de pérenniser leurs activités au service de notre village ;
- les associations vont également reprendre leurs activités et faire revivre celui-ci. Parmi elles, je félicite la future nouvelle association de pétanque qui propose tous les vendredis soir des tournois très conviviaux où jeunes et anciens se côtoient pour des parties endiablées ;
 - la maison des associations, dont les travaux continuent d'avancer, ouvrira bientôt ses portes pour les accueillir et accompagner ce nouvel élan ;
 - pour que chacun soit informé en temps réel de la vie du village, un panneau d'information couplé avec une application pour smartphone va prochainement être installé ;
 - toujours à l'entrée du village, l'espace vert des commerces sera aménagé avec des plantations et des tables pour plus de convivialité et d'embellissement.

Pour terminer, je tiens à remercier les personnes qui se sont déplacées pour voter aux dernières élections départementales et régionales. Elles ont montré que la démocratie représentative n'existe que si les citoyens prennent part aux votes. Un grand merci également aux jeunes qui ont participé au dépouillement pendant deux semaines consécutives. La participation de chacun aux élections et aux activités de notre village est une condition essentielle de notre dynamisme et de notre plaisir de vivre ensemble.

Je vous souhaite un bel été et, pour ceux qui auront le loisir d'en prendre, de très bonnes vacances.

Karine BRUN,

SOMMAIRE

Page 3 : Vie Municipale

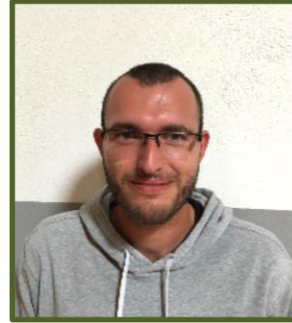
Page 16 : Vie Sociale

Page 18 : .. Culture/Sports/Loisirs

Page 19 : Jeunesse

Personnel municipal

Christopher DENOI, a été recruté en mai 2021, en tant qu'agent technique, pour un CDD d'un an, pour compléter l'équipe en place que constituent Damien RIVIERE et Hervé NOUNIS.



Christopher DENOI

Carnet civil

NAISSANCES



15/01/2021 : Louis BANCHETRY
29/01/2021 : Thiân LE DUY
13/04/2021 : Maxence BAROIN
07/05/2021 : Lily REGNIER
21/05/2021 : Maël BELLIA
13/06/2021 : Timéo VALLEE FERRI

MARIAGES



03/07/2021 : Sébastien THOUÉIL
Caroline GOYET
10/07/2021 : Cyril ORRIOLS
Amélie MARQUES

DÉCÈS

20/12/2020 : Emilienne ICART
03/03/2021 : Jean-Luc HAMON
08/04/2021 : Maryse CHELLE
05/06/2021 : Didier BENETOUX



HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi :

8h30 à 12h et 14h à 19h

Mercredi au Vendredi :

8h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi :

8h30 à 12h



Après une année budgétaire 2020 tronquée,
un budget 2021 volontaire

Nous avons décidé de relancer tous les projets, reportés ou arrêtés, de notre programme.

Ainsi, **39 364 €** sont prévus pour la **mise en sécurité, la réfection de la clôture et des travaux d'étanchéité** au groupe scolaire Michel COLUCCI. A cette somme s'ajoutent **10 775 €** pour le **renouvellement de mobilier et de matériel informatique** pour le bien-être de nos enfants.

La sécurité de tous, notre préoccupation permanente, occupe une place importante dans nos dépenses. **L'urbanisation de la RD 10 G** – réalisation d'un plateau au croisement de la Route de Salles et du Chemin de la Dourdouille – nécessite la somme de **173 170 €** en dépenses d'investissement. Les divers **travaux de signalisation, de réalisation de ralentisseurs** sont, quant à eux, prévus à hauteur de **18 000 €**.

Par ailleurs, nous nous efforçons de **garder notre patrimoine bâti en bon état d'entretien**. Cette année la réfection de l'escalier de l'Eglise (vers le clocher) pour 8 920 €, le remplacement de vitrage brisé au C.A.L (dû à malheureusement de nombreuses incivilités) pour 2 597 €, le remplacement du portail du garage à côté de la mairie (suite à une effraction) pour 6 425 €, la réfection du stade de football pour 3 424 €, le raccordement de la médiathèque au réseau d'eaux usées pour 6 253 €, constituent **l'essentiel de nos prévisions pour un total de 27 619 €**.

De plus en plus demandés, nous avons programmé la réalisation d'un **columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière**. Cette réalisation, implantée à l'entrée du nouveau cimetière, représente la dépense de **12 350 €**. Pour l'embellissement de celui-ci, la **plantation d'une haie et de pins parasol** a été actée pour un montant de **4 664 €**.

Nos équipes techniques, afin qu'elles puissent vous rendre toujours un service de grande qualité sont **dotées de 32 924 € pour du matériel informatique, l'achat d'un véhicule, d'outillage...**

Afin de vous informer toujours mieux, l'achat d'un **panneau électronique d'informations** a été prévu pour un montant de **9 228 €**.

Enfin, la réalisation de nos deux dossiers phares arrive à échéance. **Les commerces et locaux professionnels** ouvrent peu à peu. Après l'acquisition de ceux-ci l'année dernière, nous avons dépensé **235 146,23 € pour les aménager et les mettre à disposition. La maison des associations**, dont les travaux sont en cours de finition, devrait ouvrir ses portes au début du second semestre. **Les 505 368,70 € engagés vont permettre de mettre à disposition de nos associations et de l'EVS des locaux adaptés** que leur engagement mérite amplement.

Bien évidemment nous ne pourrions réaliser toutes ces opérations sans **l'obtention de subventions** que nous nous efforçons d'obtenir auprès de nos partenaires.

Ainsi, cette année encore, ce sont :

475 136,50 € obtenus de l'Etat

110 788,00 € octroyés par la Région

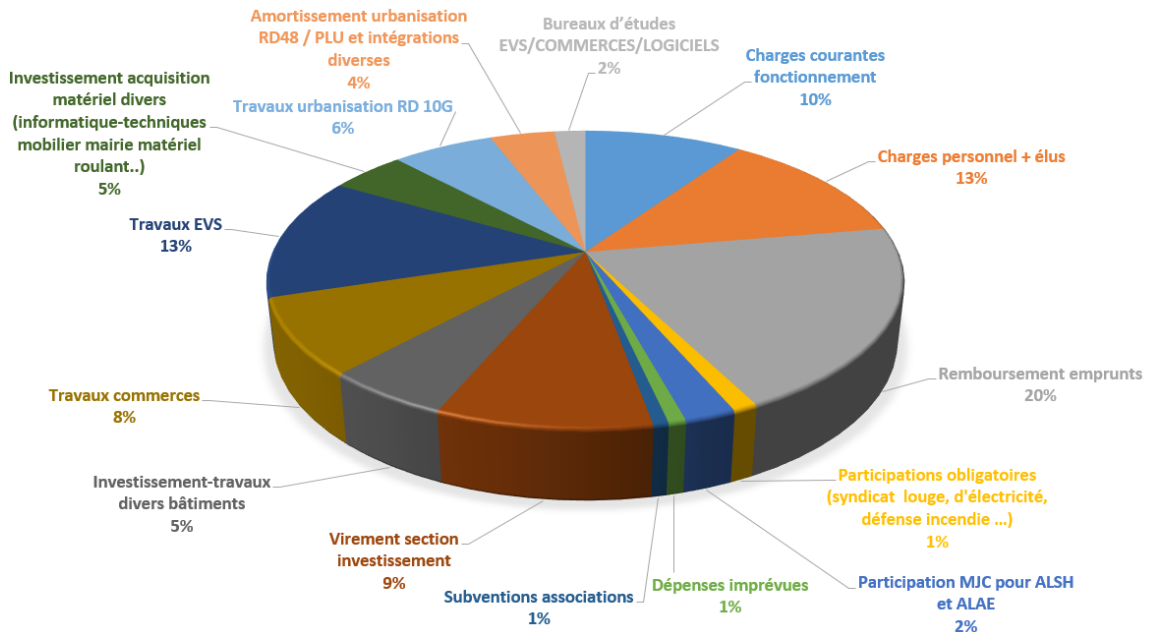
139 609,00 € alloués par le Département

Pour un **total de 725 533,50 €** qui sont venus abonder notre budget

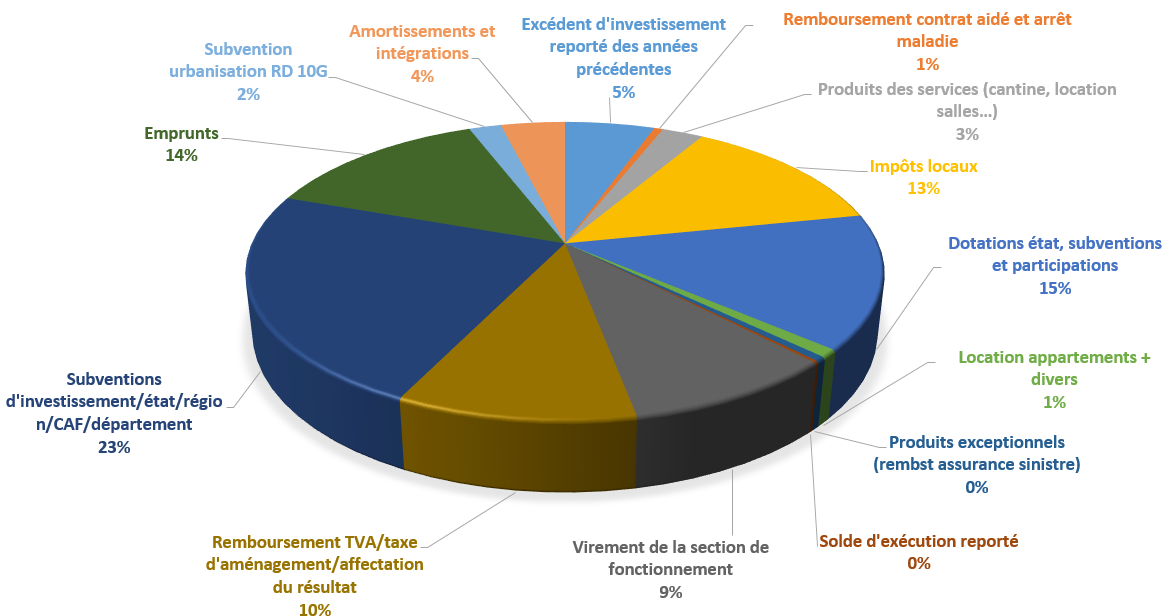
Pour boucler la **réalisation de ces deux projets phares**, il a fallu néanmoins **emprunter la somme de 218 000 €** dont les annuités seront couvertes par les loyers des commerces et les recettes des installations des parcs photovoltaïques. De même la fin des annuités d'emprunt de la salle des fêtes, arrivé à échéance l'année dernière, nous permet de couvrir les annuités des commerces et de la maison des associations.

Et comme depuis plusieurs années, selon nos engagements, **ce budget a été réalisé sans recourir à l'augmentation des taux des impôts locaux.**

DÉPENSES 2021: 2 819 721 €



RECETTES 2021: 2 819 721 €





Les 20 et 27 juin 2021 se sont tenues les élections régionales et départementales. Les résultats ont été les suivants :

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?

101 départements
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

- Personnes âgées
- Aide sociale à l'enfance
- Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Protection des espaces naturels
- Voie départementale

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

- Collèges
- Sauvegarde du patrimoine
- Bibliothèque de prêt
- Infrastructures sportives
- Musées départementaux

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Elections départementales - 20 Juin 2021 - 1er tour				Elections départementales - 27 Juin 2021 - 2ème tour			
Lafitte-Vigordane				Lafitte-Vigordane			
Inscrits	869	Inscrits	869				
Votants	338	Votants	355				
Blancs	15	Blancs	12				
Nuls	6	Nuls	8				
Exprimés	317	Exprimés	335				
Candidats		Nombre de voix		Candidats		Nombre de voix	
Maryse VEZAT-BARONA / Sébastien VINCINI	139	Maryse VEZAT-BARONA / Sébastien VINCINI	225				
Eric OLIVEIRA / Emmanuelle PINATEL	98	Eric OLIVEIRA / Emmanuelle PINATEL	110				
Charlyne BOUFFARGUE / Gaëtan INARD	33						
Henri BOURREL / Sarah GRIVOT	31						
Mathieu BERARD / Juliette DUPUY	16						
CANTON AUTERIVE							
		Nombre de voix		% exprimés			
Maryse VEZAT-BARONA / Sébastien VINCINI	10 424	71.30					
Eric OLIVEIRA / Emmanuelle PINATEL	4 195	28.7					

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle de la région ?

18 régions
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans

- Transports et mobilité
- Education (lycées) et enseignement supérieur
- Aménagement du territoire et transition écologique
- Sport et culture
- Santé
- Agriculture, forêt, pêche
- Economie, innovation et tourisme
- Emploi et formation

ELECTIONS REGIONALES

Elections régionales - 20 Juin 2021 - 1er tour		Elections régionales - 27 Juin 2021 - 2ème tour	
Lafitte-Vigordane		Lafitte-Vigordane	
Inscrits	869	Inscrits	869
Votants	338	Votants	355
Blancs	8	Blancs	6
Nuls	4	Nuls	4
Exprimés	326	Exprimés	345
Candidats		Nombre de voix	
Carole DELGA	142	Carole DELGA	208
Jean-Paul GARRAUD	97	Jean-Paul GARRAUD	97
Vincent TERRAIL-NOVES	27	Aurélien PRADIE	40
Antoine MAURICE	25		
Aurélien PRADIE	21		
Myriam MARTIN	10		
Malena ADRADA	4		
Jean-Luc DAVEZAC	0		
Anthony LE BOURSICAUD	0		
OCCITANIE			
	Nombre de voix	% inscrits	% exprimés
Carole DELGA	882 166	20.90	57,78
Jean-Paul GARRAUD	366 471	8.68	24
Aurélien PRADIE	278253	6.59	18.22
			Nombre sièges
			109
			28
			21

Afin de remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que ces élections aient lieu dans les meilleures conditions et notamment les jeunes lors du dépouillement, la mairie a offert un apéritif après la proclamation des résultats.



Travaux

La **maison des associations** avance bien. Les plâcos, l'électricité et la climatisation sont pratiquement achevés, la plomberie est en bonne voie, quelques difficultés avec le carrelage qui a pris un peu de retard. Les peintures devraient démarrer début août, et les VRD (voirie-réseaux-divers) devraient boucler le projet en septembre. Nous espérons une ouverture en octobre, malheureusement trop tard pour le forum des associations, nous en sommes désolés.



Deux supports à vélo ont été installés devant la **mairie** afin de permettre aux administrés de s'y rendre en deux-roues et de les attacher pour ne plus craindre le vol de leur cycle. Ces 2 armatures ont coûté 135€ pièce. Une structure plus large pouvant tenir 5 cycles a également été placée sur le **parking de la zone d'activité**.

Dans la cour des **écoles**, la totalité de la clôture bois va être remplacée par une clôture en **grillage rigide** cet été pour la rentrée, pour un montant de 22 000€.



Columbarium et jardin du souvenir

En début d'année, à la demande de nombreuses familles Lafittoises, la commune a fait construire, à l'entrée du nouveau cimetière, un columbarium doté de 6 cases familiales ainsi qu'un jardin du souvenir pour les familles qui souhaiteraient disperser les cendres de leurs défunts.

La commune poursuit ses efforts afin de limiter l'accès aux terrains communaux par les gens du voyage, pour éviter les dégâts sur les infrastructures. En effet, malgré les portiques métalliques, ils sont parvenus à fracturer les cadenas et accéder aux espaces publics de la salle des fêtes. Une butte de terre et une tranchée ont donc été pratiquées sur le terrain le long du chemin de la Dourdouille. D'autre part, les grandes jardinières du parking de la salle des fêtes ont été rapprochées et scellées au sol pour faire barrière aux caravanes les empêchant ainsi d'avoir accès au terrain de football.





Un **panneau d'information électronique** sera installé cet été devant la zone d'activités, au carrefour de la route de la Chapelle et de la route de Carbone. Il vous permettra, dès votre entrée dans le village, d'être informés, par de petits messages concis, des prochains événements associatifs, ou encore des informations municipales, météorologiques, d'aide sociale et bien d'autres. Ce panneau, nouveau moyen d'information mis en place par la municipalité pour une meilleure communication envers ses administrés, a coûté 9228 €, auquel s'ajoute un abonnement annuel pour la flotte de transmission de données entre site internet et panneau pour un montant de 240€.

D'autre part, la mairie a signé un contrat avec le même fournisseur, Lumiplan, pour une **application de notification, CityAll**, qui permettra aux Lafittois de recevoir sur leur smartphone toutes les alertes et dernières informations mises en ligne sur le site internet, facebook ou panneau d'information électronique. Cet abonnement coûte à la commune 540€, **mais reste totalement gratuit pour les utilisateurs.**

Pour vous connecter à cette application, téléchargez-la gratuitement directement sur l'Apple Store ou le Play Store de votre téléphone ou scannez le QRCode ci-dessous et sélectionnez Lafitte-Vigordane.

L'application vous géo-localise et vous propose les villes équipées les plus proches.



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Urbanisme et Voirie



Les travaux d'urbanisation de la 2ème phase devraient démarrer en octobre 2021 avec **l'aménagement du carrefour du Chemin de la Dourdouille et de la Route de Salles par un plateau surélevé**, au niveau de la salle des fêtes, avec une mise en place de cadres béton dans la Dourdouille.



Environnement



CHEMIN DE RANDONNEE



Dans le cadre du développement touristique du Volvestre, la Communauté de Communes du Volvestre (CCV) a entrepris de recenser et de promouvoir les chemins de randonnée dans notre région.

Lafitte-Vigordane participe à ce projet. **Un parcours de 12 kms** a été créé. Les conventions pour les droits de passage sont en cours de signatures avec les agriculteurs. Un balisage sera ensuite réalisé et un topo-guide édité et mis à disposition sur le site de la CCV et à la mairie.

Vous pouvez dès à présent regarder ce qui se fait sur les communes voisines du Volvestre sur le site <https://tourisme.volvestre.fr/balades-et-randonnees/>

PROJET PLANT'ARBRE

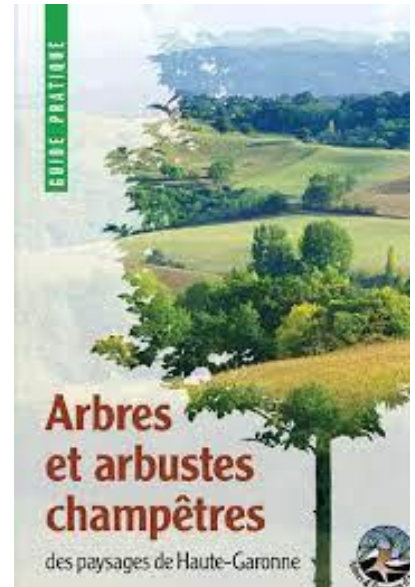
La municipalité, en collaboration avec l'EVS LA PARENTHÈSE, a récemment adhéré au programme de plantation "Plant'arbre", subventionné par le Conseil Régional Occitanie.

Ce projet contribuera à la poursuite de l'embellissement du village par la plantation, dans le respect de la biodiversité locale, d'arbustes et d'arbres fournis par l'association Arbres et Paysages d'Antan (<https://www.arbresetpaysagesdautan.fr>).

Trois sites ont été envisagés pour les plantations : la zone des commerces, le complexe des Pyrénées et le cimetière.

Sur la zone des commerces il est aussi envisagé la création d'un espace convivial avec des tables en bois et un hôtel à insectes réalisés par l'association les Fous du bois (<https://lesfousdubois.fr>).

Dans une démarche citoyenne, nous donnerons rendez-vous à toutes les Lafittoises et les Lafittois qui le souhaitent pour participer aux plantations d'ici la fin de l'année.



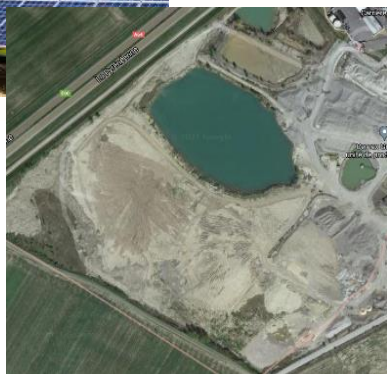
LAFITT'EN FLEURS

Lors de notre dernier bulletin nous vous avons présenté le permis de végétaliser, dispositif favorisant le développement de la végétalisation et la biodiversité sur le domaine public dans une démarche participative.

Les premiers permis ont été accordés et le dispositif a d'ores et déjà fait des émules car nous avons été contactés par plusieurs municipalités alentour très intéressées par ce projet.

L'idée vous séduit, vous voulez participer à l'embellissement du village et à l'amélioration de votre cadre de vie, alors retrouvez le guide pratique, la charte de végétalisation et demandez votre permis en remplissant le formulaire sur notre site www.lafitte-vigordane.fr ou en vous rendant en mairie.





1ERE FERME PHOTOVOLTAÏQUE

Ce premier projet de centrale photovoltaïque est situé en bordure de l'A64 au niveau d'une gravière en fin d'exploitation.

Après avoir obtenu son permis de construire, le projet a été lauréat du 4ème appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie, dit "CRE 4.7", en avril 2020, grâce :

- au prix compétitif de l'électricité vendue
- au choix du terrain d'implantation
- au bilan carbone des modules photovoltaïques choisis.

Les travaux de ce parc photovoltaïque « La Fibat Energie » débuteront au mois de Septembre 2021.

En effet la signature du financement de ce projet était prévue en juin, et le chantier commencera dès la fin de la période d'interdiction de chantier.

La mise en service est prévue quant à elle pour le mois de mai 2022.

Nous vous rappelons que dans le cadre des épargnes vertes et locales un financement participatif a été ouvert pour ce projet. Toutes les informations sont disponibles sur le site <https://monparcvalorem.lendosphere.com/les-projets/preparation-de-la-construction-du-parc-photovoltaiq-2511>

Le parc photovoltaïque de La Fibat Energies



2EME FERME PHOTOVOLTAÏQUE

Nous vous l'avions déjà présenté dans notre dernier numéro, cette seconde exploitation est **une centrale agricole au sol et flottante**.

La production d'énergie renouvelable s'accompagne d'autres projets tels que la création d'un élevage de poules pondeuses, d'un élevage ovin, de la création d'un sentier pédagogique et de la possibilité d'installer un apiculteur dans les parties sous-bois.



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Caractéristiques techniques

- Surface d'implantation **25 ha**
- Puissance installée **13 MWc (5 en flottant, 8 au sol)**
- Raccordement à **5 km à Carbonne**
- Consommation de **6000 habitants** couverte
- 1 200 tonnes** de CO₂ économisées par an



Points clés

- Un projet permettant de répondre aux objectifs des collectivités
- Des retombées locales importantes **3,5 M€** pour le territoire
- 20 %** de la Communauté de Communes du Volvestre
- Nécessité d'une mise en compatibilité du document d'urbanisme



Une enquête publique est en cours depuis le 29/06 et ce jusqu'au 30/07/2021. Toutes les informations sont disponibles en mairie et sur le site.

Quelques dates clés :

- La délibération du Conseil Municipal pour la compatibilité à l'urbanisme est prévue pour début septembre
- L'obtention du permis de construire pour octobre
- Obtention du tarif de rachat d'électricité : début-mi 2022
- Phase de financement participatif : fin 2022
- Chantier de construction : mi 2023
- Mise en service : mi-fin 2023

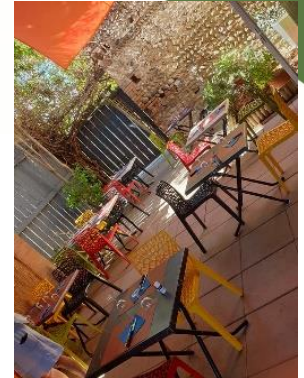
Zone d'activité / Commerces

Notre restaurant de la place du village, le **26Lafitte**, a été repris par M. & Madame Franck SIRGO, restaurateurs depuis 10 ans. Précédemment gérants d'un bar-brasserie à Saint-Girons, ils cherchaient une affaire plus petite et plus près de chez eux. Notre village les a séduit par son environnement agréable pour s'installer.

Ils proposent une cuisine traditionnelle, tous les midis du lundi au vendredi sous forme de buffet d'entrées et de desserts et plats du jour, ainsi que le vendredi soir avec un menu à la carte.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, ils prévoient d'organiser des soirées à thème culinaires et musicales.

N'hésitez pas à réserver votre table au 05.61.97.69.59 ou à consulter leur site facebook !



PIZZA LOAH - PIZZA A EMPORTER




Kévin AMAR
06.31.30.54.00 

Du mardi au dimanche
18h00-21h30



OSTHEOPATHE
*Techniques structurales, faciales, viscérales
Formation en pédiatrie*



Maxime CHAMBAUD
06.21.60.68.50
Du lundi au vendredi - 9h00-19h00
Samedi - 9h00-12h00



Rdv Doctolib.fr possible

Ouverture Prochaine!

**EPICERIE
LE BO'CAL**

DEPOT DE PAIN / VIENNOISERIE

Proxi

**PRODUITS LOCAUX
POULETS ROTIS
PRESSE
RELAIS COLIS**

Céline DELLOUE 

Du mardi au dimanche matin
8h30-12h30 - 16h00-20h00


Ouverture Prochaine!

SAGE-FEMME




Cécile CAILLAUD
06.68.76.48.09

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE /
PSYCHOTHERAPEUTE**
*Du bébé à l'adulte
Consultation et soutien psychologique
Psychothérapie individuelle
Guidance parentale, périnatalité*



Carole SAINSAUVE
06.28.25.15.26



Ouverture Prochaine!

ISANAT - SALON DE COIFFURE

Isabelle TURATELLO


Mardi - 9h00-18h30
Du mercredi au vendredi - 9h00-19h00
Samedi - 9h00-18h00



ORTHOPHONISTE LIBERALE

Ouverture Prochaine!

Agnès MARCONNET
06.14.74.28.97
Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous uniquement





8 MAI 1945

Toujours en période de confinement, la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est une nouvelle fois tenue en très petit comité dans le respect des règles dû à l'épidémie de COVID-19.



Assemblée générale des maires ruraux 31

Samedi 3 juillet, Madame le Maire Karine Brun a accueilli à Lafitte-Vigordane l'assemblée générale des maires ruraux 31: AMR31, plus de 199 communes rurales ont adhéré cette année c'est une très belle progression, à mettre au crédit d'une dynamique insufflée par la nouvelle équipe AMR31 dont fait partie Karine Brun et présidée par Patrick Lefebvre Maire de St Julien-sur-Garonne.

Sous-préfète, Président du Conseil Départemental 31 (CD31), Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), Directeur Régional des Finances Publiques (DRFIP), banque des territoires, parlementaires, conseillers départementaux et surtout plus de 80 maires ruraux du département ont échangé sur des problématiques rurales (carte scolaire, désertification médicales, haut débit, gens du voyage, Architecte des Bâtiments de France (ABF), Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), etc...).

Autant de sujets qui préoccupent les maires ruraux et qui ont trouvé ce matin-là des réponses ou des interlocuteurs privilégiés pour recueillir leurs doléances.



Un peu d'histoire...

LE VOYAGEUR DE MARIGNAC



L'histoire se déroule dans les années 1930.

L'après-midi tirait à sa fin, Pierre avait décidé de ramener son troupeau au bercail. Ce jour-là, il avait conduit son troupeau dans les terres entre les chemins de la Grave et de Marignac. Le troupeau avançait d'un pas lent, les moutons traînent toujours pour rentrer. Ils ont toujours une bouchée supplémentaire à prendre, et sur la cinquantaine de moutons, certains sont plus gourmands et ralentissent l'avancée du troupeau.

Pierre ne lançait pas son chien pour hâter le retour. La soirée de cette fin d'été était encore chaude et après tout, rien ne pressait. Qu'ils broutent à satiété se disait-il, c'est toujours ça de pris.

Sur le chemin, venant de Marignac un homme allait d'un bon pas. Lui, par contre était pressé, il voulait prendre son train à Carbonne et savait qu'il vaut mieux attendre le train quelques minutes plutôt que de voir s'éloigner le feu rouge du wagon de queue! Le voyageur de Marignac dépasse le troupeau, adressant au passage un salut rapide au berger, politesse habituelle entre inconnus qui se croisent, sans engager la conversation toutefois. Le voyageur n'avait vraiment pas le temps de faire la causette, et il poursuit son chemin.

Le voyageur dépasse Lamarque, atteint Papis (maison Martinou), traverse le Bourguet pour entrer dans le village, passe devant l'église, et sans ralentir parvient à La Chapelle. Et là, arrivant au Couvent (maison Bertrand) au croisement avec la route de Carbonne, surprise, il voit le berger qui avait descendu la côte, passer devant lui avec son troupeau. Le voyageur l'interpelle en occitan « Et putain d'homme, par où êtes-vous passé pour arriver ici avant moi ? » Et le berger qui avait tout compris lui répond naturellement: « Par le chemin direct, pardi ».

Interloqué, le voyageur s'en fut vers Carbonne en s'interrogeant sur ce raccourci miraculeux dont il ignorait l'existence. A la gare, il s'interrogeait toujours!

La méprise, car méprise il y avait, tenait à l'existence de deux troupeaux, dont le second était celui de Guillaume, le frère de Pierre. Les frères se ressemblaient, et poussaient devant eux un troupeau d'égale importance, la confusion allait de soi. Le voyageur de Marignac avait vu le troupeau de Pierre au départ, et celui de Guillaume sur le point d'arriver, mais d'un autre pâturage, des chaumes du Loup ou de Bézues!

Ces troupeaux avaient une longue histoire. C'était l'ancien troupeau du château. Antoine Supéry, le père de Guillaume et Pierre était arrivé au château à l'âge de 12 ans en 1847 comme « petit berger », intermédiaire entre le berger et le chien, et au fil des ans, était devenu berger du troupeau. Il l'exploitait à mi-fruit. Au début du XXe siècle, vers 1904-1905, Antoine avait racheté le troupeau, qui fut partagé entre ses fils à son décès en 1915.

Gilbert Supéry



La fibre optique arrive chez nous



LAFITTE-VIGORDANE 100% FIBRE

LA FIBRE OPTIQUE C'EST QUOI ? A QUOI ÇA SERT ?

La Fibre Optique est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, **la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités** : un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum mais surtout un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux. La Fibre Optique, par sa technologie, permet notamment le **multi-connexion d'appareils** : tv, smartphones, consoles de jeux **sans souffrir de perte de débits** mais également **l'envoi de fichiers lourds**, la possibilité de regarder la tv en haute-définition... ainsi la fibre optique favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !

QUI DÉPLOIE LA FIBRE OPTIQUE À LAFITTE-VIGORDANE ?

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016, par le département de la Haute-Garonne et 17 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (les Communautés d'agglomération Le Muretain et du SICOVAL et 15 Communautés de communes) a pour objectif de déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit sur tout le territoire du département. **Fibre 31** est la société créée par Altitude Infrastructure, la Caisse des dépôts et consignations et le fonds MARGUERITE pour gérer la Délégation de Service Public lancée par le Département de la Haute-Garonne. Fibre 31 travaille en étroite collaboration avec Haute-Garonne Numérique et a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 25 ans.

COMMENT ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE OPTIQUE ?

La fibre est déployée par Zone Technique. **La zone technique 533, commune avec Peyssies**, couvre une partie de la commune. Elle est ouverte à la commercialisation. **La zone technique 591 couvre une partie majeure de la commune.** Elle sera ouverte à la commercialisation avant la fin de l'année. La date de mise en commercialisation n'est pas encore connue. La carte interactive, présente sur le site hautegaronnennumerique.fr, vous apportera des précisions dans les prochaines semaines. **Attention, l'ensemble des logements ne seront pas éligibles à un abonnement dès l'ouverture commerciale de la zone technique.** En effet, en application des réglementations en vigueur, l'ouverture commerciale d'une zone technique intervient alors que le processus de déploiement se poursuit. **La situation de chaque domicile peut être vérifiée sur le site de notre délégataire fibre31.fr.**

LES GRANDES ÉTAPES DES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT

Haute-Garonne Numérique est associé à toutes les étapes du déploiement menées par son délégataire Fibre 31 et ses sous-traitants, valide et contrôle toutes les décisions importantes : études, génie civil, pose des Noeuds de Raccordement Optique (NRO) et des Sous-Répartiteurs Optiques (SRO), réception des travaux ...



FOIRE AUX QUESTIONS

Le raccordement à la fibre optique est-il payant ? Si oui, quel est son coût ?

Le **syndicat Haute-Garonne Numérique prend en charge, via son délégataire Fibre 31, une partie du coût de raccordement. Vous n'aurez à payer que les éventuels frais d'accès au réseau et de mise en service fixés par les opérateurs. Plus ensuite l'abonnement mensuel.** Chaque opérateur établit librement ses offres. Vous pourrez ainsi accéder à Internet en Très Haut Débit grâce à des solutions avec le meilleur rapport qualité-prix en fonction de vos besoins. Pour les professionnels, des offres adaptées seront proposées par des opérateurs spécifiques.

Si je m'abonne à la fibre optique, est-ce que je peux garder le numéro de téléphone fixe ?

Oui, il s'agit de la portabilité ! Lors de la souscription de votre abonnement fibre, votre nouvel opérateur vous demandera votre RIO (Relevé d'Identité Opérateur). Pour l'obtenir, il suffira d'appeler le 3179 depuis la ligne fixe concernée. Nous vous recommandons de ne pas résilier vous-même votre ligne ADSL. Votre nouvel opérateur fibre organisera la portabilité et la résiliation de votre contrat ADSL.

Mon logement est désormais éligible à la fibre optique. Quelles vérifications dois-je effectuer avant de prendre rendez-vous pour mon raccordement ?

Après avoir vérifié que le logement est éligible à la fibre, plusieurs options sont possibles. Tout d'abord, votre logement doit avoir un numéro et nom de voie.

* **Si vous êtes locataire, ou copropriétaire**, il faut vérifier que votre gestionnaire a bien signé la convention immeuble. Lors de l'installation, le technicien utilisera les gaines, fourreaux et colonnes montantes existantes. Pour que le logement soit raccordé, vous devez effectuer une demande auprès de votre bailleur afin d'obtenir son accord pour le raccordement fibre.

* **Pour les logements neufs**, non référencés ou certaines adresses en lieu-dit ou au numéro '0', nous recommandons à la commune de prendre contact avec Haute-Garonne Numérique

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle ?

Il est important que vous vérifiez vous-même où se trouvent les accès, fourreaux, adductions cuivre, ou si vous avez besoin d'autorisations spécifiques (passage en façade du voisin...) avant de prendre un rendez-vous. En général, le technicien utilisera le cheminement existant du réseau cuivre. Le raccordement fibre se déroulera soit en aérien, soit en souterrain. Pour que le **raccordement en aérien** se réalise dans les meilleures conditions, il est nécessaire de libérer l'accès et d'élaguer les arbres et végétaux. Lors d'un **raccordement souterrain**, nous vous recommandons de procéder à la vérification de vos fourreaux et regards techniques, en extérieur et en intérieur. Ils doivent être accessibles, en bon état, non écrasés, ni cassés, ni bouchés, afin de pouvoir passer à l'intérieur. En cas de blocage, nous vous conseillons de repérer le point bloquant ; s'il est situé chez vous (domaine privé), il sera alors à votre charge de réparer ou déboucher. Si le blocage est sur le domaine public, le technicien viendra faire un constat avant de lancer une démarche de réparation. En général, la Prise Terminale Optique (où se branche la Box internet de l'opérateur) est à placer dans la salle de vie... Aucun problème repéré ? Prenez rendez-vous avec votre opérateur, la fibre peut arriver chez vous ! **Une installation à domicile dure généralement entre deux et quatre heures.**

* **Bâtiment isolé** : puis-je avoir la fibre optique ? Le schéma de déploiement a été élaboré en tenant compte de nombreux logements isolés. Pour bénéficier de la fibre, la câble doit pouvoir soit emprunter les cheminements existants, soit le réseau télécom historique (aérien, souterrain ou installation de nouveaux poteaux). Pour les situations spécifiques, nous vous recommandons de nous contacter directement afin d'étudier ensemble votre besoin et la faisabilité du raccordement.

Liens utiles :

Pour télécharger le guide de l'abonné : <https://www.fibre31.fr/wp-content/uploads/sites/13/2020/03/GUIDE-ABONNE.pdf>

La carte de déploiement : <https://hautegaronnenumérique.fr/le-deploiement/>

Le test d'éligibilité : <https://www.fibre31.fr/eligibilite/>

J'ai une adresse e-mail liée à mon opérateur. Puis-je la conserver en allant chez un autre opérateur ?

Les fournisseurs d'accès à internet qui attribuent à leurs clients une adresse mail dans le cadre de leur offre, sont tenus de proposer à ces derniers une offre leur permettant de continuer à avoir accès gratuitement à leurs messages. **Votre opérateur a alors obligation de vous laisser un accès à votre messagerie principale durant un délai minimum de 6 mois.** Au-delà, rien ne l'empêche de ne pas conserver votre messagerie, ou bien de vous facturer le service. Ce délai de 6 mois vous laissera ainsi le temps de vous organiser et de réaliser une transition en douceur, en prévenant vos contacts et en mettant à jour les adresses e-mails des sites web sur lesquels vous êtes inscrits. Il est conseillé d'utiliser des messageries dites « neutres » afin d'être indépendant de votre opérateur.

Les actions de l'Espace de Vie Sociale

**Eveil lecture comptine /
petite enfance
hebdomadaire** (Tous les
mardis matin, en demi-
groupe de 12.)



**Eveil musical
parents/enfants (jusqu'à
6 ans) animé par Aurélie
Bilas**

<https://www.ladepeche.fr/2019/09/14/une-belle-palette-dateliers-de-chant,8413438.php>

Samedi / Atelier mensuel

Animations famille : « Le p'tit café » :
moment privilégié entre parents et
enfants autour d'une activité

Atelier fabrication mangeoire à oiseaux en saule



*Les actions de
l'Espace de Vie Sociale*

Point Anim'Jeunes : Sortie montagne rando raquette et luge au Mourtis.

Aenaelle Etwein, BAFA en poche, nous a accompagnés.



Sortie au Haras Capel : activité « mountain trail » à cheval



Sortie au domaine des grands cédres, au Fousseret, participation au remplissage d'un hôtel à insectes géant, avec les « fous du bois ».



Fin de stage ! en 2^e année d'étude à la croix rouge pour une enquête terrain sur la jeunesse à Lafitte (11-22 ans). « Que veulent les jeunes à Lafitte ? » Elles réalisent un Diagnostic Social de Terrain Partagé.



**Permanence de l'EVS La Parenthèse
Tous les samedis de 9h30 à 12h**

**05 61 97 52 81 / 06 30 52 90 59
evslaparenthese@gmail.com**



La médiathèque est désormais ouverte régulièrement et propose de nombreuses nouveautés.

L'équipe s'est étoffée depuis quelques semaines avec **3 nouvelles bénévoles, Laura, Lucie, et Stéphanie**, qui seront ravies de vous accueillir lors de vos venues à la médiathèque. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez intégrer cette équipe dynamique, nous ne sommes jamais assez nombreux !

Durant les semaines qui viennent, petits et grands pourront venir faire le plein de lectures pour l'été, la médiathèque restant **ouverte tout le mois de juillet**. Les bénévoles se mettront ensuite en **mode pause au mois d'août** et retrouveront les lecteurs dès le 4 septembre.

Quant aux animations, la médiathèque recevra le **Café-Bricol le mercredi 22 septembre après-midi**, atelier durant lequel vous pourrez apporter votre petit matériel cassé ou défectueux pour apprendre à le réparer et à lui donner une seconde vie.

Enfin, elle s'associera au Foyer rural et aux associations du village pour l'événement Mai-à-Vélo, devenu **Septembre-à-Vélo** pour cause de confinement, **le dimanche 26 septembre**. Durant cette journée, dont l'objectif vous l'aurez compris est de valoriser les bienfaits du 2-roues, vous vous verrez proposer des activités ludiques, sportives et pratiques, à partager en famille ou entre amis.



La vie associative

NOS ASSOCIATIONS

Après tous ces mois d'arrêt, les associations Lafittoises ont hâte de vous retrouver et ce dès le mois de septembre. Le planning commence à se charger, avec l'envie commune d'enfin pouvoir se réunir.

Tout d'abord, le **forum des associations** aura lieu 4 septembre dans le parc de la médiathèque.

Suivi de « **Lafitt'en Afrik** » qui vous accueillera au complexe des Pyrénées le week-end du 10-12 septembre.

Puis rendez-vous le 26 septembre avec « **Mai Septembre à vélo** », journée dédiée aux deux roues.

Et un petit mot pour souhaiter la bienvenue à une nouvelle association qui est en train de voir le jour. Il s'agit de **l'association pétanque**.

COMITES DES FETES

Malheureusement, cette année encore il n'y aura pas de fête locale au mois d'août. Nous avons dû prendre cette décision suite aux normes qui nous étaient imposées pour l'organisation de cette manifestation. **Le but du comité est d'organiser des événements festifs dans le respect des règles et sans faire courir de risques** (au vu des dernières informations sur l'évolution de la pandémie, il faut encore rester très prudent pour le bien-être de tous). Organiser un événement en demi-teinte et devoir surveiller sans cesse le respect des normes sanitaires n'est pas notre façon d'envisager la fête.

Cependant nous essayons, comme l'an passé, de mettre en place l'organisation d'une rencontre inter quartiers autour d'un pique-nique sur un espace en plein air assez vaste pour que les normes soient respectées (nous verrons si nous pouvons mener ce projet à terme ou si une nouvelle fois il faudra l'annuler).

Nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous de façon plus sûre au mois d'octobre pour une nouvelle soirée (peut-être **une St Patrick un peu décalée** dans le calendrier...)

En espérant pouvoir très vite vous rencontrer au cours de nos futures manifestations.

Le comité des fêtes



Jeunesse

Ce vendredi 2 juillet, était organisée la kermesse du groupe scolaire, pour la première fois à la médiathèque du village, et pour une première, ce fut une réussite !

Les écoles maternelle et élémentaire et la MJC ont mis les petits plats dans les grands avec château gonflable, ventre qui glisse, buvette et barbecue tenus par les parents bénévoles, même le soleil était au rendez-vous !!! Les écoles remercient à cette occasion les parents qui ont contribué à la classe découverte pour la rentrée des primaires en achetant gâteaux, bières et grillades.

En fin de journée, la chorale de l'école a chanté plusieurs chansons pour finir avec une dédicace à Gaëlle, la directrice de l'ALAE, car c'était sa dernière année avec nos enfants. Nous lui souhaitons de belles aventures et la remercions pour sa bonne humeur et ses folles idées pour amuser nos pitchouns.

Après la chorale, des diplômes ont été remis aux élèves de CM2, avec jeter de mortaro-board, la toque traditionnelle de fin d'étude comme aux Etats-Unis !

Tous les enfants ont passé une belle après-midi, un événement convivial et riche en émotions ! Vivement l'année prochaine !

Nous souhaitons encore de belles et joyeuses vacances aux jeunes Lafittois, à leurs parents et à leurs enseignants.



INFOS

PRATIQUES



TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES : GRANDE SALLE – 250 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Semaine : Soirée (18h à 18h) ou (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)

PETITE SALLE – 50/60 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 75 € (hiver) / 50 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 16h30) :

Entreprises : 250 € (hiver) / 250 € (été)



NUMEROS D'URGENCE

- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence européen : 112
- Médecin de garde : 3966
- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237
- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

NUMEROS UTILES



- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31
- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33
- SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) : 05 61 56 00 00
- Taxi François : 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69
- Cabinet d'infirmières : 06 08 48 23 25



Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane.
Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.